

2^{ème} année de Master - Mention « **Droit public** »
Parcours type "**Action territoriale**", en apprentissage
Enseignements et contrôle des connaissances : 2023-2028

Version du 22/02/2023

Premier semestre		Volume horaire de l'année (h) :					220,00		
Matières		Volume horaire du semestre :		105,00 h		ECTS : 31			
		Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal			
		Etabl. porteur	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE Environnement institutionnel local									
UE 1.1.1 : Droit institutionnel approfondi	UB		15,00						
UE 1.1.2 : Coopérations institutionnelles locales	UB		10,00						
UE 1.1.3 : Relais institutionnels des collectivités territoriales	UB		15,00						
UE 1.1.4 : Institutions européennes et collectivités territoriales	UB		5,00						
UE Instruments de l'action locale									
UE 1.2.1 : Budgets locaux	UB		15,00						
UE 1.2.2 : Commande publique locale	UB		15,00						
UE 1.2.3 : Management local	UB		10,00						
UE 1.2.4 : Biens publics locaux	UB		5,00						
UE Langues									
1 matière à choisir parmi les 3 suivantes :									
UE 2.3.1 : anglais	UB		15,00	30			3		
UE 2.3.2 : espagnol	UB		15,00	30			3		
UE 2.3.3 : allemand	UB		15,00	30			3		
UE Formation continue *									
UE 1.3.1 Actualisation des connaissances	UB		15,00	10			1		
UE 1.3.2 Méthodologie	UB	10,00			10		1		
UE Méthodes et pratiques professionnelles (1)									
UE 1.4.1 Techniques professionnelles	CFA		15,00						
UE 1.4.2 Connaissance du monde professionnel	CFA		15,00						
UE 1.4.3 Travaux d'étude et de recherche	En autonomie		30,00						
UE 1.4.4 Suivi pédagogique et visite (5h / apprenti)	CFA		30,00						
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre									
Total du semestre sur			300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points		

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :					115,00 h		ECTS : 30	
Matières		Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal				
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée		
UE Politiques publiques locales										
UE 2.1.1 : Politiques de transition écologique	UB		10,00							
UE 2.1.2 : Politiques de sécurité locale	UB		10,00							
UE 2.1.3 : Politiques de la ville	UB		10,00							
UE 2.1.4 : Politiques de soutien à l'économie locale	UB		5,00							
UE 2.1.5 : Politiques sanitaires et sociales	UB		5,00							
UE 2.1.6 : Politiques culturelles	UB		5,00							
UE Acteurs de l'action locale										
UE 2.2.1 : Agents publics locaux	UB		15,00							
UE 2.2.2 : Elus locaux	UB		15,00							
UE 2.2.3 : Citoyens et démocratie locale	UB		10,00							
UE 2.2.4 : Contentieux des collectivités territoriales	UB		10,00							
UE Concours de la fonction publique										
UE 2.3.1 : Préparation aux concours de la fonction publique	UB		20,00		20	2				
UE Mémoire professionnel										
UE 2.4.1 Mémoire professionnel (suivi méthodologique et thématique)	CFA		20,00		70	8	Soutenance	30 mn		
UE Méthodes et pratiques professionnelles (2)										
UE 2.5.1 Techniques professionnelles	CFA		15,00							
UE 2.5.2 Connaissance du monde professionnel	CFA		15,00							
UE 2.5.3 Travaux d'étude et de recherche	En autonomie		30,00							
UE 2.5.4 Suivi pédagogique et visite (5h / apprenti)	CFA		30,00							
UE 2.5.5 Atelier de pratique professionnelle (encadrement de soirées d'étude)	CFA		10,00							
Points Bonus Atelier Clinique du droit (de 1 à 10) A rajouter au total du semestre**										
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre										
Total du semestre sur			300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points			

* les notes et les résultats de l'UE Formation continue et des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du semestre, de l'année ni du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation

** les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidument cette matière tout au long de l'année